



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de travaux – Groupement de commandes – Travaux de mise en séparatif du réseau unitaire et du renouvellement dans les rues Nationale et Charles de Gaulle, du renouvellement de branchements d'eau potable ainsi que la création et le renouvellement des réseaux d'eaux pluviales sur la commune de Pontivy Avenant n°1 au marché

DEL-2021-097

Numéro de la délibération : 2021/097

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/07/2021

Date de convocation du conseil : 29/06/2021

Date d'affichage de la convocation : 29/06/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Étaient représentés : M. AMOURETTE Philippe par M. JARNIGON Michel, M. GUILLEMOT Michel par M. LE GUERNIC Paul, Mme GUILLEMOT Nathalie par Mme LE NY Alexandra, Mme JAN Florence par Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme JUIN Marianne par Mme LE ROCH Gaëlle, Mme MINGAM Julie par M. GUILLOT Georges-Yves, M. MERCEUR Jean-Jacques par M. HILLION Daniel

Marché de travaux – Groupement de commandes – Travaux de mise en séparatif du réseau unitaire et du renouvellement dans les rues Nationale et Charles de Gaulle, du renouvellement de branchements d'eau potable ainsi que la création et le renouvellement des réseaux d'eaux pluviales sur la commune de Pontivy
Avenant n°1 au marché

Rapport de Véronique DELMOULY

VU la délibération n° DEL-2020-072 du 28 septembre 2020 portant constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Pontivy et la communauté de communes de Pontivy Communauté, pour la passation d'un marché de travaux de mise en séparatif du réseau unitaire et du renouvellement dans les rues Nationale et Charles de Gaulle à Pontivy, du renouvellement de branchements d'eau potable ainsi que la création et le renouvellement des réseaux d'eaux pluviales sur la commune de Pontivy,

VU la délibération n° DEL-2020-134 du 15 décembre 2020 portant attribution du marché public passé selon la procédure adaptée pour ces travaux passés en groupement de commandes à la société TPC OUEST de SAINT AVE (56), mandataire du groupement conjoint avec la société SAS BREMAUD EPUR de LA CHAPELLE SUR ERDRE (44) pour un montant de 1 957 629.50 € HT correspondant à la solution de base et à la Prestation Supplémentaire (PSE) «Plus-value pour réfection pleine largeur rue Nationale entre la rue Albert de Mun et la Plaine».

Vu qu'en application de la convention constitutive de groupement, le montant du marché pour la ville de Pontivy est de 432 996.50 € HT décomposé ainsi :

- Travaux réseaux eaux pluviales de 349 996.50 € HT ;
- PSE « Plus-value pour réfection pleine largeur rue Nationale entre la rue Albert de Mun et la Plaine » : 83 000.00 € HT

Le candidat a déclaré un sous-traitant lors du dépôt de son offre :

- La société EIFFAGE ROUTE OUEST pour la réfection de tranchées, rabotage pour un montant de 115 000.00€ TTC.

Vu qu'en application de la convention constitutive de groupement, il appartient à chaque membre d'exécuter le marché correspondant à ses besoins propres,

Vu qu'au stade de l'exécution, il convient de prendre en compte l'ajustement des

quantités et la réalisation de travaux supplémentaires,

(...)

Vu l'article R2194-3 du Code de la Commande Publique du 1er avril 2019 portant sur les marchés publics autorisant la passation de modifications au marché dans les conditions suivantes : « *Lorsque le marché est conclu par un pouvoir adjudicateur, le montant de la modification prévue à l'article R. 2194-2 ne peut être supérieur à 50 % du montant du marché initial. Lorsque plusieurs modifications successives sont effectuées, cette limite s'applique au montant de chaque modification. Ces modifications successives ne doivent pas avoir pour objet de contourner les obligations de publicité et de mise en concurrence.* »

Vu l'avis de la commission des achats du 21 juin 2021 validant la proposition d'ajustement des quantités, la prolongation du délai et la réalisation de travaux supplémentaires,

Il est proposé un avenant n°1 qui a pour objet de prendre en compte :

- Des travaux supplémentaires
 - De prolonger le délai d'exécution
 - De modifier le montant du marché, celui-ci étant arrêté à 556 433.50 € HT
- Les travaux supplémentaires se justifient par les aléas de chantier et les non-conformités identifiées par STGS. Ils concernent :
 - l'homogénéisation de la structure de chaussée rue Nationale entre la rue Albert De Mun et la rue Joséphine : La découverte d'un aqueduc rue Nationale sous le réseau unitaire existant a contraint à changer le tracé des réseaux projetés. Toutefois la chaussée ayant été rabotée préalablement à cette découverte, il est nécessaire de prévoir un complément de grave bitume sur cette partie rabotée. La prise en charge financière est répartie entre la ville de Pontivy et Pontivy Communauté (50%-50%).
 - la création de branchements d'eaux pluviales : Des compléments de contrôle réalisés par STGS ont mis en évidence des non-conformités (eaux pluviales vers eaux usées) nécessitant la création de branchements d'eaux pluviales non prévus initialement. L'épidémie de COVID-19 et les refus ou les absences de réponse de certains riverains n'ont pas permis de finaliser le diagnostic avant le lancement de la consultation. Les non-conformités sont de 46 rue Nationale et de 23 rue du Général De Gaulle.

Compléments en Grave Bitume	8 127.00 € HT
Création de branchements d'eaux pluviales	115 310.00 € HT
Total	123 437.00 € HT

- Ces travaux supplémentaires ont une incidence sur le délai d'exécution qui est donc prolongé de 47 à 53 semaines.
- Ces modifications génèrent une plus-value de 123 437.00 € HT représentant une augmentation de 28.51 % par rapport au marché initial. Le nouveau montant de marché est désormais porté à la somme de 556 433.50 € HT.
Les autres dispositions du marché demeurent inchangées.

(...)

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- d'accepter la proposition de la commission des achats et de valider l'avenant N°1 dans les conditions présentées,
- d'autoriser la Maire de signer l'avenant valant modification du marché à intervenir ainsi que toutes les pièces annexes,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à l'exécution de la prestation.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 6 juillet 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**